

# Un arbre de la laïcité planté au collège Félix-Leclerc

Lundi, le collège Félix-Leclerc célébrait la journée nationale de la laïcité en inaugurant son arbre de la laïcité, en présence des élèves, des enseignants, de membres du conseil municipal des jeunes, des élus et d'Eric Schwerdorffer, délégué départemental de l'Éducation nationale.

L'arbre, un liquidambar, a été planté dans la cour du collège pour célébrer le 119<sup>e</sup> anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État.

Les élèves et les enseignants ont voté pour choisir la citation apposée sur la plaque accompagnant l'arbre : « Nous sommes tous égaux, nous avons tous droit à la liberté d'expression selon nos croyances et nos convictions. »

Un travail en arts plastiques complétera cette plaque : un drapeau de la laïcité, confectionné à partir des chutes de tissus détournés par les élèves de 4<sup>e</sup>. Sur chaque chute, l'élève dessinera ou inscrira un mot qui pour lui représente la laïcité. Le tout sera cousu pour former un drapeau.

Élus, jeunes et moins jeunes ont enfin, tous ensemble, rebouché le trou et enraciné cet arbre.



Plantation de l'arbre de la laïcité au collège. Ouest-France